



CAPSUR 2027!

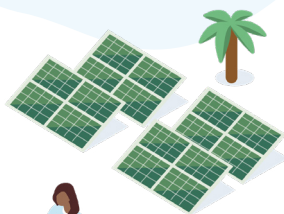
LEWOP SÉ NOU OSI

**L'EUROPE S'ENGAGE EN GUADELOUPE
ET SOUTIENT VOS PROJETS**

PROGRAMMES EUROPÉENS

2021-2027

L'ACTION DE L'EUROPE VERS LES TERRITOIRES



Tous les 7 ans, l'Union européenne révisé son budget et sa stratégie d'attribution des fonds européens pour répondre aux enjeux des territoires et des populations avec pour objectif de contribuer à une vie meilleure pour les citoyens européens.

L'intervention de l'Europe se base sur des politiques communes aux états membres.

Elle définit des politiques d'investissement et confie aux états membres la gestion d'une partie de ces crédits. On parle de gestion partagée. Plusieurs politiques sont concernées.



Politique de cohésion économique, sociale et territoriale

- Réduire des écarts de richesse et de développement entre les régions de l'UE.



Politique de développement rural

- Accompagner et harmoniser les mutations de l'espace rural.



Politique des affaires maritimes et de la pêche

- Développer l'aquaculture et la pêche tout en préservant les ressources et la biodiversité marine.



Politiques migrations et affaires intérieures

- Construire une Europe plus sûre.

DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES COMMUNS



Pour la période 2021-2027, l'Europe consacre plus de 1000 milliard d'euros de fonds européens pour :



Une Europe plus intelligente

- Grâce à l'innovation, à la numérisation, à la transformation économique et au soutien aux petites et moyennes entreprises.



Une Europe plus sociale

- Qui soutient les emplois de qualité, l'éducation, les compétences, l'inclusion sociale et l'égalité d'accès aux soins de santé.



Une Europe plus verte

- À zéro émission de carbone, qui met en œuvre l'accord de Paris et investit dans la transition énergétique, climatique et écologique.



Une Europe plus proche des citoyens

- Qui encourage le développement urbain durable dans toute l'Union européenne.



Une Europe plus connectée

- Dotée de réseaux stratégiques de transports.



DES FONDS EUROPÉENS POUR FINANCER CES POLITIQUES



La Guadeloupe bénéficie depuis plus de 30 ans de la politique de solidarité que l'Europe met en œuvre au profit de ses régions les plus défavorisées pour leur permettre de rattraper leur retard de développement.

Cette intervention communautaire rentre dans le cadre de la politique de cohésion de l'Europe qui vise à réduire les écarts entre les différentes régions de l'Union.

L'Europe met ainsi à la disposition des porteurs de projets guadeloupéens des financements plus importants que dans d'autres régions françaises :



Le fond européen de développement régional (FEDER), le fond social européen plus (FSE+)

- dans le cadre de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale.



Le fond européen agricole pour le développement rural (FEADER)

- soutenant le développement rural dans le cadre de la politique agricole commune.

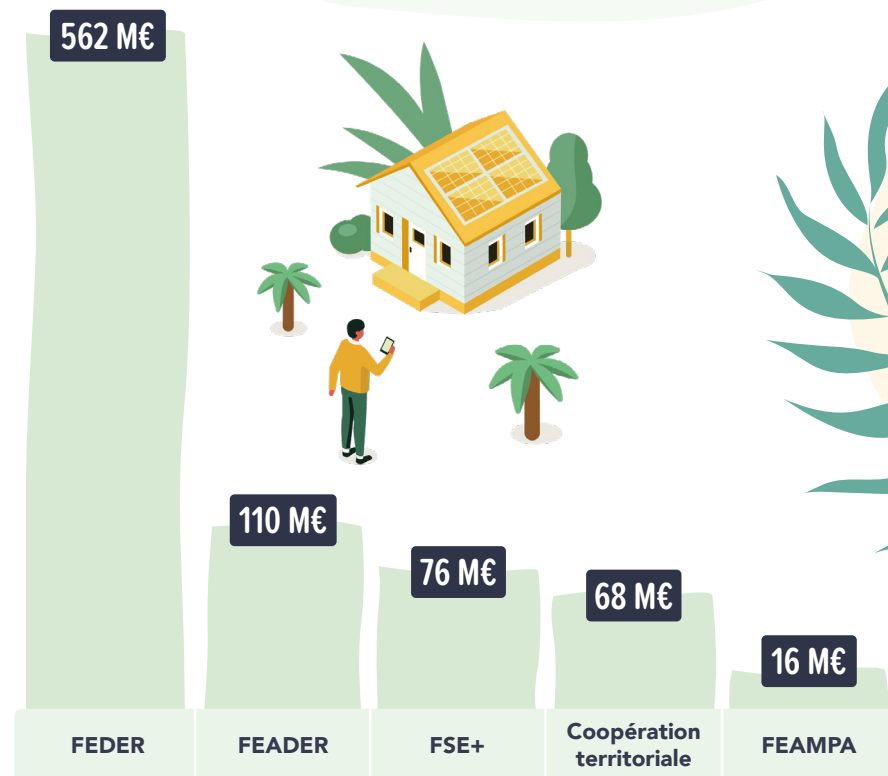


Le fond européen pour les affaires maritimes et la pêche et l'aquaculture (FEAMPA)

- dans le cadre de la politique de la pêche et des affaires maritimes.



EN GUADELOUPE, POUR LA PÉRIODE 2021-2027, LES FONDS EUROPÉENS GÉRÉS PAR LA RÉGION REPRÉSENTENT PLUS DE **830 M€** RÉPARTIS SUR 7 ANS.



INNOVATION ET COMPÉTITIVITÉ

185 M€



DÉVELOPPER ET AMÉLIORER LES CAPACITÉS DE RECHERCHE ET D'INNOVATION ainsi que l'utilisation des technologies de pointe

48 M€



RENFORCER LA CROISSANCE DURABLE ET LA COMPÉTITIVITÉ DES PME

et la création d'emplois dans les PME, y compris par des investissements productifs

117 M€

TRANSITION NUMÉRIQUE



TIRER PARTI DES AVANTAGES DE LA NUMÉRISATION au bénéfice des citoyens, des entreprises, des organismes de recherche et des pouvoirs publics

15 M€

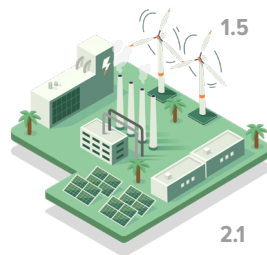


RENFORCER LA CONNECTIVITÉ NUMÉRIQUE

5 M€

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

253 M€



FAVORISER LES MESURES EN MATIÈRE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

et réduire les émissions de gaz à effet de serre

10 M€



FAVORISER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

11 M€



FAVORISER L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, la prévention des risques de catastrophe et la résilience, en tenant compte des approches fondées sur les écosystèmes

77 M€



FAVORISER L'ACCÈS À L'EAU ET UNE GESTION DURABLE DE L'EAU

80 M€



FAVORISER LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET EFFICACE DANS L'UTILISATION DES RESSOURCES

61 M€



AMÉLIORER LA PROTECTION ET LA PRÉSERVATION DE LA NATURE ET DE LA BIODIVERSITÉ

en renforçant les infrastructures vertes, notamment en milieu urbain et en réduisant toutes les formes de pollution

14 M€

FORMATION ET CRÉATION D'EMPLOI

81 M€



PROMOUVOIR L'EMPLOI INDÉPENDANT ET L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

21 M€



DÉVELOPPER DES INFRASTRUCTURES DE SERVICES INCLUSIFS ET ÉDUCATIFS

5 M€



AMÉLIORER LA QUALITÉ ET L'EFFICACITÉ DES SYSTÈMES D'ÉDUCATION ET DE FORMATION

19 M€



FACILITER L'ACCÈS À UN PARCOURS D'ÉDUCATION OU DE FORMATION INCLUSIVE DE QUALITÉ

8 M€



PROMOUVOIR LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

pour mieux anticiper les changements et les besoins du marché du travail

28 M€

MOBILITÉ

72 M€



FAVORISER UNE MOBILITÉ URBAINE MULTIMODALE DURABLE

dans le cadre de la transition vers une économie à zéro émission nette de carbone

24 M€



ADAPTER L'INFRASTRUCTURE PORTUAIRE

25 M€



AMÉLIORER LE TRANSPORT AÉRIEN

23 M€

DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

18 M€



FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL INTÉGRÉ ET INCLUSIF AINSI QUE LA CULTURE, LE PATRIMOINE NATUREL, LE TOURISME DURABLE ET LA SÉCURITÉ DANS LES ZONES URBAINES

18 M€

* Dont 30 M€ d'assistance technique pour la mise en œuvre du programme (mesures de préparation, gestion, suivi, évaluation, information, contrôle, audit)

111 MILLIONS D'EUROS*
▶ LES PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT

INTERVENTIONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

1,1 M€



AMÉLIORATION DU POTENTIEL POLLINISATEUR DES ABEILLES (API)

500 001 €



PROTECTION DES RACES MENACÉES (PRM)

601 800 €

INVESTISSEMENTS

72 M€



SOUTIEN AUX EXPLOITATIONS AGRICOLES

25,7 M€



INVESTISSEMENTS AGRICOLES NON PRODUCTIFS

374 998 €



SOUTIEN AUX ENTREPRISES NON AGRICOLES

16,5 M€



PRÉSERVATION ET RESTAURATION DU PATRIMOINE NATUREL ET FORESTIER

1,9 M€



AMÉLIORATION DES SERVICES DE BASE ET INFRASTRUCTURES DANS LES ZONES RURALES

18 M€



INFRASTRUCTURES DE DESSERTES FORESTIERES

325 000 €



AIDES AUX INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES AGRICOLES

10 M€

CONSEIL, ÉCHANGES DE CONNAISSANCES

7,5 M€



ACCES À LA FORMATION ET AU CONSEIL, ACTIONS DE DIFFUSION ET ÉCHANGES DE CONNAISSANCES ET D'INFORMATIONS

7,5 M€

INTERVENTIONS STRATÉGIQUES RÉGIONALES

FEADER

2023-2027

COOPÉRATION, INNOVATION ET DÉMARCHES COLLECTIVES

19 M€



PARTENARIAT EUROPÉEN D'INNOVATION

8 M€



ENCOURAGER LES ORGANISATIONS, GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS OU ORGANISATIONS INTERPROFESSIONNELLES

650 000 €



COOPÉRATION POUR LA PROMOTION, LA COMMERCIALISATION, LE DÉVELOPPEMENT ET LA CERTIFICATION DES SYSTÈMES DE QUALITÉ

80 000 €



COOPÉRATION POUR LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE

500 000 €



LEADER

6,7 M€



SOUTIEN AUX PROJETS PILOTES, DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PRODUITS, PRATIQUES, PROCÉDÉS ET TECHNIQUES DANS LES RUP FRANÇAISES

3 M€

INSTALLATION

6,5 M€



AIDES À L'INSTALLATION EN AGRICULTURE

5 525 000 €



AIDES À LA CRÉATION D'ENTREPRISES EN MILIEU RURAL

325 000 €



SOLDE DJA PDR 2014-2022

569 910 €

* Dont 5 M€ d'assistance technique pour la mise en œuvre du programme (mesures de préparation, gestion, suivi, évaluation, information, contrôle, audit)

FAVORISER UNE PÊCHE RESPONSABLE ET DURABLE, ATTRACTIVE ET À FORTE VALEUR AJOUTÉE

10 M€

► ATTRACTIVITÉ, PERFORMANCE ET SOUTENABILITÉ



RENFORCER LES ACTIVITÉS DE PÊCHE DURABLES SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL, notamment via le soutien à l'acquisition du premier navire par les jeunes pêcheurs, à l'amélioration des conditions de travail à bord, aux projets portuaires, à la recherche- développement, au conseil et à la formation OS** 1.1

4 M€



PLAN DE COMPENSATION DES SURCOUTS, promouvoir des conditions de concurrence équitables pour les produits de la pêche et de l'aquaculture provenant des régions ultrapériphériques OS 1.5

5,4 M€

► PROTECTION ET RESTAURATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES



LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS PLASTIQUES DANS LES OCÉANS, INNOVER POUR LIMITER L'IMPACT DE LA PÊCHE SUR LE MILIEU MARIN, EXPÉRIMENTER EN FAVEUR DE LA PROTECTION ET DE LA RESTAURATION DE LA BIODIVERSITÉ OS 1.6

0,6 M€

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE BLEUE DURABLE AU SEIN DES TERRITOIRES LITTORAUX

1,5 M€



ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE BLEUE DURABLE ET LE BIEN- ÊTRE DES COMMUNAUTES DE PÊCHE ET D'AQUACULTURE dans le cadre du développement local mené par les acteurs locaux (DLAL) OS 3.1

1,5 M€

ENCOURAGER UNE AQUACULTURE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT, DE QUALITÉ SANITAIRE ET D'INNOVATION AINSI QUE LA VALORISATION DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

3,7 M€

► ATTRACTIVITÉ, PERFORMANCE ET SOUTENABILITÉ



PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS AQUICOLES DURABLES, en particulier en renforçant la compétitivité de la production aquicole, tout en veillant à ce que les activités soient durables à long terme sur le plan environnemental OS 2.1

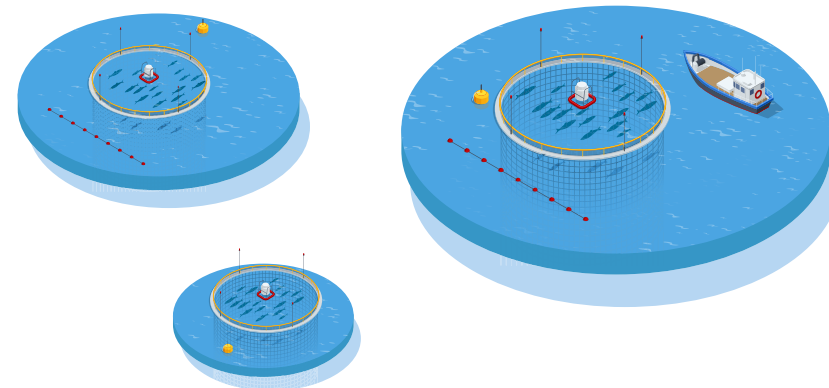
2,6 M€

► VALORISATION, TRANSFORMATION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS



PROMOUVOIR LA COMMERCIALISATION, LA QUALITÉ ET LA VALEUR AJOUTÉE DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE, AINSI QUE LEUR TRANSFORMATION OS 2.2

1,1 M€



* Dont 0,9 M€ d'assistance technique pour la mise en œuvre du programme (mesures de préparation, gestion, suivi, évaluation, information, contrôle, audit)

** OS : Objectif Stratégique

Un espace pour la coopération entre des porteurs de projets européens (RUP caribéennes) et non-européens (ACP et PTOM) de l'espace Caraïbe.

UNE CARAÏBE PLUS INTELLIGENTE ET PLUS INNOVANTE

14,2 M€



-  RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT ET INNOVATION
8 M€
-  DÉVELOPPEMENT ET COMPÉTITIVITÉ DES PME
4,3 M€
-  CONNECTIVITÉ NUMÉRIQUE
1,9 M€

UNE CARAÏBE PLUS VERTE, PLUS RÉSILIENTE ET À FAIBLES ÉMISSIONS DE CARBONE

15,6 M€



-  TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
1,9 M€
-  CHANGEMENT CLIMATIQUE ET CATASTROPHES NATURELLES
5,6 M€
-  ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET GESTION DURABLE DES DÉCHETS
2,5 M€
-  ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ
5,6 M€

UNE CARAÏBE MIEUX CONNECTÉE

2,5 M€



-  MOBILITÉ DURABLE ET RENFORCEMENT DES CONNEXIONS
2,5 M€

UNE CARAÏBE PLUS SOCIALE ET PLUS INCLUSIVE

16,7 M€

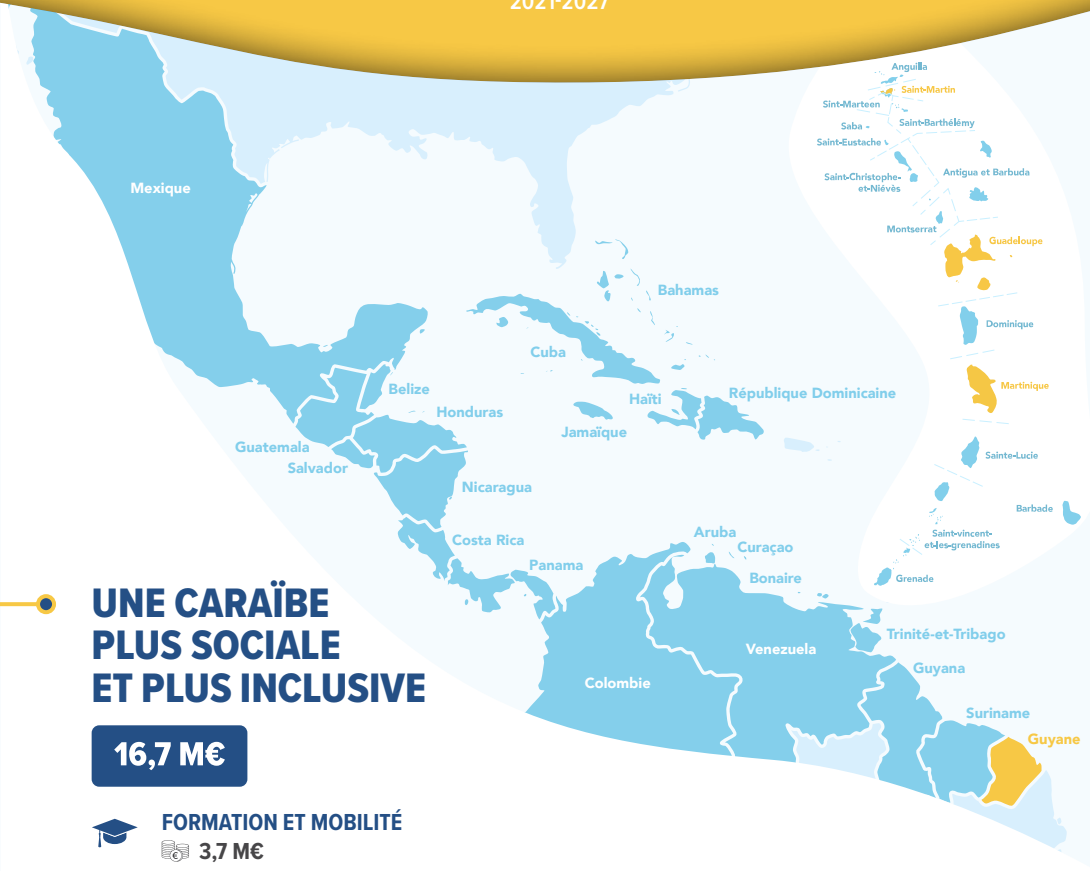
-  FORMATION ET MOBILITÉ
3,7 M€
-  INCLUSION SOCIALE ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ
2,5 M€
-  RISQUES SANITAIRES ET RÉSILIENCE DES SYSTÈMES DE SANTÉ
10,5 M€

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE SAINT-MARTIN / SAINT-MAARTEEN

4,1 M€

FACILITER ET OPTIMISER LES MODALITÉS DE COOPÉRATION DANS LA CARAÏBE

8,9 M€



* Dont 6 M€ d'assistance technique pour la mise en œuvre du programme (mesures de préparation, gestion, suivi, évaluation, information, contrôle, audit)



Bénéficier du soutien de l'Europe est une belle opportunité pour les porteurs de projets, mais nécessite de se poser quelques questions avant de déposer sa demande de subvention !



Disposez-vous des capacités financières vous permettant de mener à bien votre projet et d'avancer les dépenses ? (L'Europe rembourse les dépenses acquittées)



Avez-vous les capacités administratives suffisantes pour assurer le suivi de votre projet ?

ATTENTION !

Pour les projets entrant dans un champ concurrentiel, la demande d'aide doit être déposée avant tout démarrage du projet qu'il soit juridique, financier et/ou physique.

Vous avez un projet ? Contactez la direction déléguée Europe de la région Guadeloupe, autorité de gestion des programmes :

► **Programme FEDER- FSE+ :**

projets-feder-fse@
regionguadeloupe.fr

► **Programme FEADER :**

projets-feader-feamp@
regionguadeloupe.fr

► **Programme FEAMPA :**

projets-feader-feamp@
regionguadeloupe.fr

► **Programme Interreg :**

interreg.caraibes@
regionguadeloupe.fr



LA VIE D'UN PROJET EUROPÉEN !



Concevez votre projet en vous assurant de son éligibilité au programme concerné

Déposez votre demande complète sur la plateforme en ligne dédiée www.europe-guadeloupe.fr

Signez votre convention et envoyez-la au service instructeur

Votre projet est présenté pour avis au comité régional de programmation

Le service instructeur examine votre dossier

Réalisez votre projet conformément à la convention

Transmettez régulièrement les demandes de paiement sur la plateforme en ligne dédiée www.europe-guadeloupe.fr

Le service instructeur analyse vos demandes de paiement et verse la subvention

IMPORTANT !

En cas de modification apportée à votre projet durant la période de réalisation, informez rapidement l'instructeur en charge du suivi de votre projet.

Des contrôles pourront intervenir dans la vie du dossier. Une visite dans vos locaux pourra avoir lieu.

Communiquez sur le soutien apporté par l'Europe : Apposez une affiche, une plaque sur votre bâtiment ou sur le matériel financé.

Conservez l'ensemble des documents liés à votre projet jusqu'au 31 décembre 2034



REGION GUADELOUPE

Autorité de gestion

Direction déléguée Europe
Rue Victor Hugues
97 100 BASSE TERRE